

2023

RAPPORT D'ACTIVITÉ



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

2023

Tout savoir de la Fondation des Amis de l'Atelier...

	ÉDITO	PAGE 3
	LA FONDATION	PAGE 4
	Plus de 60 ans d'histoire	PAGE 4
Le Conseil d'Administration engage la Fondation dans le champ de la recherche		PAGE 5
	Gouvernance	PAGE 6
	Organisation	PAGE 7
	Le mot de la Direction Générale	PAGE 8
	Chiffres clés	PAGE 9
	Ressources Humaines	PAGE 14
	Rapport financier	PAGE 18
	Le sport à la Fondation des Amis de l'Atelier	PAGE 20
	LES ÉTABLISSEMENTS & SERVICES PAR DÉPARTEMENT	PAGE 25
	Département 75 (Paris)	PAGE 25
	Département 77 (Seine-et-Marne)	PAGE 26
	Département 78 (Yvelines)	PAGE 27
	Département 91 (Essonne)	PAGE 28
	Département 92 (Hauts-de-Seine)	PAGE 29
	Département 93 (Seine-Saint-Denis)	PAGE 30
	Département 94 (Val-de-Marne)	PAGE 31
	Département 95 (Val d'Oise)	PAGE 32
	Département 87 (Haute-Vienne)	PAGE 33
	VOUS & NOUS	PAGE 34
	Vos dons en action	PAGE 34
	Partenariats et mécénat	PAGE 35



2023 est une année de réalisations significatives pour notre Fondation. Nous avons, en effet, décidé, de façon décisive, d'investir de manière encore plus opérationnelle le champ de la formation et de la recherche. Le Conseil d'Administration a ainsi acté le financement sur fonds propres d'un centre de formation des apprentis et le lancement de programmes de recherche, en partenariat avec la Fondation Internationale pour la Recherche Appliquée dans le Handicap (FIRAH).

La Fondation évolue, mais continue de mener son action dans la continuité et le respect de son histoire. 2023 est, en ce sens, une année emblématique, marquée par un processus de fusion avec l'APEI La Nichée, association gestionnaire d'un ITEP et d'un SESSAD à Châtenay-Malabry. Ce rapprochement est un retour aux sources, puisque nous partageons la même fondatrice, Anne Sommermeyer, protestante engagée et innovante. L'apport de l'ITEP et du SESSAD au sein de l'offre de services de la Fondation ouvre de nouvelles opportunités et synergies pour mieux répondre aux besoins des enfants en situation de handicap.

La Fondation évolue également dans sa gouvernance. En 2023, l'élection d'un nouveau bureau a été prolongée par la mise en place de nouvelles commissions de travail thématiques du Conseil d'Administration, portant sur l'offre de services, l'emploi, la formation et la recherche. Le Conseil d'Administration a également engagé l'actualisation des statuts de la Fondation, pour permettre un apport de compétences nouvelles et une gouvernance toujours plus solide.

Au nom du Conseil d'Administration, j'exprime notre reconnaissance envers tous ceux, personnes accompagnées, familles, salariés, mécènes et financeurs, qui ont permis les différentes réalisations de cette année 2023 et soutiennent, avec constance, l'action de la Fondation des Amis de l'Atelier. ”

Stanislas JACQUEY
Président



Plus de 60 ans d'histoire

L'histoire des Amis de l'Atelier commence dans les années 50 en région parisienne, à Châtenay-Malabry. Elle naît principalement de la volonté d'une protestante, Anne Sommermeyer, interpellée par la situation d'enfants handicapés mentaux qu'elle rencontrait dans le quartier de la Butte Rouge. Ces derniers, à cette époque, ne bénéficiaient d'aucun accueil. La conviction profonde est que la foi doit s'incarner dans des gestes de solidarité, éminemment concrets. Elle choisit de mettre sa vie au service des enfants.

Naîtra ainsi, en 1957, « La Nichée », puis un peu plus tard « l'Atelier », destiné à offrir à des adolescents un travail adapté à leurs possibilités.

Aujourd'hui la Fondation, Reconnue d'Utilité Publique, accueille **plus de 4 000 personnes au sein de ses 100 établissements, services et dispositifs**. Sa vocation première est de développer des actions destinées à la personne en situation de handicap et notamment de lui offrir des services spécialisés et adaptés à ses besoins et à ses attentes.



EN QUELQUES DATES CLÉS...

- **1957**
Une femme, des enfants handicapés, des familles : « La Nichée » à Châtenay-Malabry.
- **1961**
L'Association « Les Amis de l'Atelier » est créée. Des enfants grandissent et apprennent un métier dans le premier Atelier.
- **1978**
De l'œuvre à l'Association médico-sociale.
- **2007**
L'Association se développe et compte 30 établissements.
- **2011**
L'Association « Les Amis de l'Atelier » fête ses 50 ans et devient la Fondation des Amis de l'Atelier, Reconnue d'Utilité Publique.
- **2024**
*Une **Fondation Référente**. La Fondation des Amis de l'Atelier est actuellement un acteur majeur de l'accompagnement de personnes en situation de handicap psychique, mental et avec autisme, avec ses 100 établissements, services et dispositifs en France, et plus spécifiquement en Île-de-France et en Haute-Vienne.*

Le **Conseil d'Administration** engage la Fondation dans le champ de la recherche

La Fondation des Amis de l'Atelier développe depuis longtemps une culture de l'innovation, tournée vers le perfectionnement des pratiques, la mise en œuvre des politiques publiques, et l'amélioration des conditions d'accueil et d'accompagnement des personnes en situation de handicap. Cette culture a conduit la Fondation à apparaître au premier rang des organismes gestionnaires mobilisés par la transformation de l'offre de services, ainsi qu'à faire partie des premiers – et des plus volontaristes – à développer les nouvelles modalités d'accompagnement. Parallèlement, au cœur des métiers du médico-social et forte de son expérience dans l'accompagnement du handicap psychique, la Fondation des Amis de l'Atelier s'engage désormais dans le champ de la recherche en santé mentale, développant ainsi un nouvel axe d'action.

Les avantages à tirer de cette nouvelle orientation sont pluriels :

- se tenir à la pointe des connaissances et en faire bénéficier les personnes accompagnées comme les professionnels ;
- accélérer (ou proposer) des dynamiques de recherche pour des réponses à des besoins de terrain identifiés au sein de la Fondation ;
- améliorer la qualité par effet rebond de la participation à un programme de recherche : le simple fait de participer, en soi, fait progresser la qualité de l'accompagnement par une plus grande attention portée aux pratiques et à l'environnement ;
- stimuler les équipes et dynamiser l'attractivité de la Fondation puisqu'y travailler, c'est potentiellement avoir l'opportunité de contribuer aux avancées de la recherche ;
- développer la notoriété externe de la Fondation.

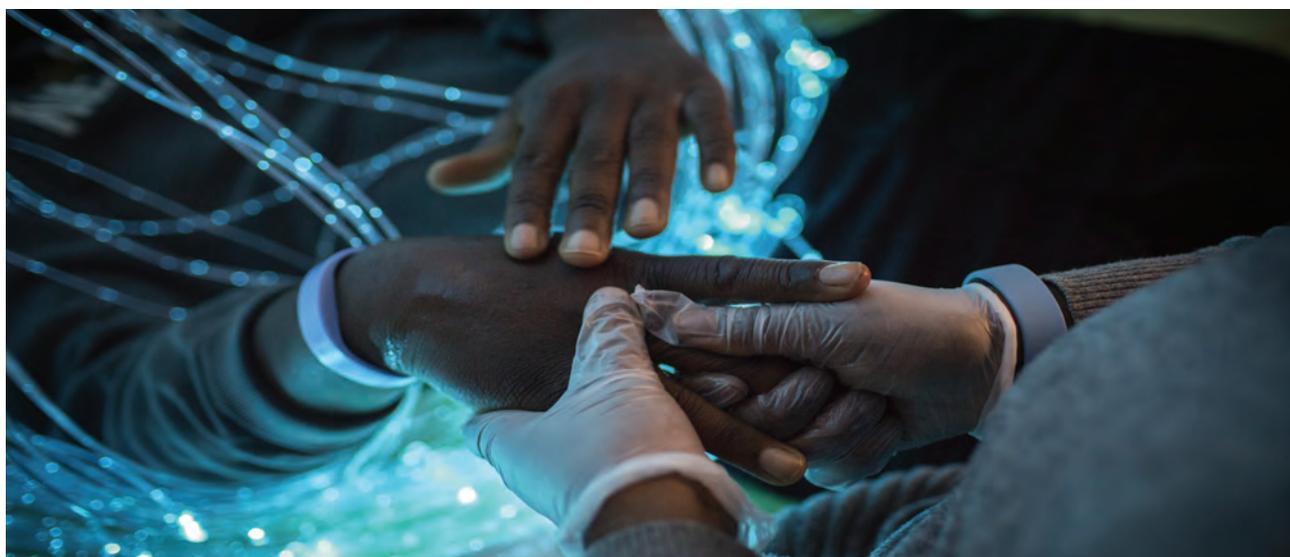
Cet engagement, le Conseil d'Administration a souhaité le concrétiser dès 2024, avec **le financement d'un appel à projet : « Troubles psychiques : participation sociale et citoyenne »**.

D'autre part, à moyen terme, la Fondation souhaite déployer en interne un projet de recherche sur le rétablissement en santé mentale et la réhabilitation psychosociale. Pour cela, en lien avec l'organisme de formation Alfapsy, elle se rapproche de laboratoires de recherche.

Deux axes de travail sont d'ores et déjà identifiés :

- soutien à l'auto-détermination et sécurité des personnes,
- évolution des postures professionnelles, notamment managériales, en adéquation avec les principes du rétablissement expérientiel.

Le cadencement du déploiement du projet s'appuiera sur une nouvelle instance interne, le « comité handicap psychique ». Enfin, la Fondation mettra progressivement en place une animation scientifique pour l'acculturation des professionnels et la valorisation des recherches pertinentes dans le champ de la Fondation.



Conseil d'Administration

de la Fondation des Amis de l'Atelier

Bureau du Conseil



Stanislas JACQUEY
Président



Vincent GIBOIN
Trésorier



Bertrand VERGNIOL
Vice-président



Jeanne DELACROIX
Secrétaire

Administrateurs



Nazia AMIR



Daniel LEBORGNE



Marc BOURQUIN



Régina MULLER



Bénédicte JACQUEY-VAZQUEZ



Manuel PÉLISSÉ



Jacques LAFFERRANDERIE



Bernard SCHMITT



Benoît LAVALLART

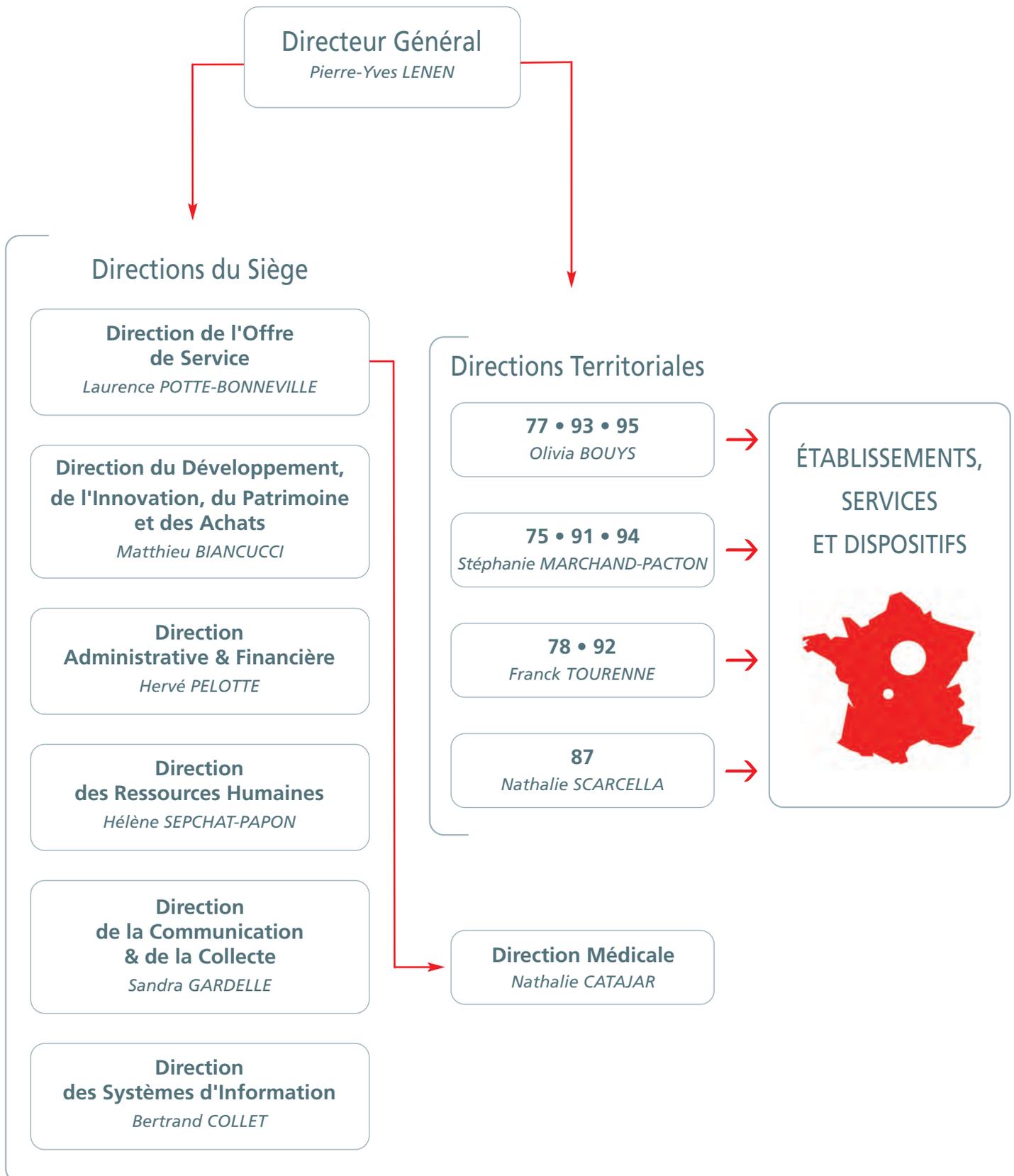


Sabine ZORN



Jean-Christophe MORAUD
Commissaire du Gouvernement

Organisation de la Direction Générale



Le **mot** de la **Direction Générale**

Résumer une année en quelques mots est toujours une gageure, et à la Fondation des Amis de l'Atelier, plus encore qu'ailleurs !

2023 aura été une grande année de transformation et de structuration pour la Fondation des Amis de l'Atelier tant au niveau de son organisation qu'au niveau de son offre de service.

Se transformer, c'est d'abord s'organiser : cette année, nous avons lancé la refonte de l'animation territoriale notamment à l'échelle francilienne. Augmentation des Directions Territoriales et harmonisation des Pôles sont des mesures qui doivent nous permettre d'améliorer le maillage et la coordination de nos services. Cette structuration nous donnera l'occasion de proposer un fonctionnement plus transversal, au service de la fluidité des parcours de nos usagers, de rechercher les synergies et complémentarités qui permettront de garantir une qualité d'accompagnement optimale, plus décloisonnée, avec un socle de pratiques communes.

Se transformer, c'est aussi se moderniser : 2023 est ainsi l'année de la création d'une Direction des Systèmes d'Information. Il s'agit d'un maillon essentiel qui permettra à la Fondation de se structurer pour relever les défis technologiques à venir (plan numérique en santé, digitalisation des organisations, innovation numérique, etc.).

Se transformer, c'est enfin s'inscrire sans ambiguïté dans ce vaste mouvement de transition inclusive portée par les pouvoirs publics : en matière d'offre de services, nous continuons ainsi de proposer des réponses aux personnes en attente de solution, par exemple en agrandissant et développant nos ESMS (nouveaux locaux du Foyer L'Alliance, rénovation du Foyer La Résidence des Amis...), mais aussi en proposant des réponses nouvelles et innovantes (Équipe Mobile d'Appui en Santé pour Adultes ou EMASA, programme « Sport Santé », dispositif Relayage...). Cette philosophie, qui porte la Fondation depuis ses origines, nous a ainsi conduit à répondre de manière volontariste aux Appels à Manifestation d'Intérêt, lancés par l'ARS, pour développer plus de solutions adaptées dans une région Île-de-France, largement sous dotée dans ce domaine.

Je tiens, à cet égard, à saluer la capacité de proposition et de construction de réponses de nos Directeurs et de leurs équipes. Au quotidien, la Fondation innove, participe et déploie ainsi de nombreux dispositifs pour répondre aux besoins de chacun : logement et habitat, insertion professionnelle, inclusion sociale et citoyenne.

Ces actions sont rendues possibles grâce à l'ensemble des professionnels de la Fondation, aux familles, aux financeurs, aux partenaires, aux mécènes...

En clin d'œil sur cette année citoyenne et inclusive, je me dois enfin de saluer l'engagement des usagers-bénévoles et équipes pilotes qui se sont entraînés toute l'année 2023 aux missions de bénévolat sur de grands événements sportifs nationaux et internationaux via le dispositif Si T BénéVole. Elles sont à la veille de participer à un formidable événement planétaire : c'est ainsi 220 usagers de la Fondation qui participeront en tant que bénévoles aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Quelle meilleure vitrine que les JOP quand on parle d'inclusion !



Pierre-Yves LENEN
Directeur Général

Chiffres clés 2023



Les essentiels

Près de **3 800 places** ouvertes à la Fondation
au 31 décembre 2023, en Île-de France et en Haute-Vienne.

100 solutions médico-sociales proposées aux personnes, parmi lesquelles :

- des établissements proposant de multiples modalités d'accueil aux adultes et aux enfants : hébergement permanent, semi-internat, accueil temporaire ou séquentiel, places hors les murs...
- des services pour adultes (SAVS, SAMSAH) et pour enfants (SESSAD),
 - des Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT),
 - des Centres d'Accueil de Jour.

De nombreux dispositifs de logement accompagné :

- 5 dispositifs d'Habitat Inclusif de 8 places, dans 4 départements,
 - 10 Résidences Accueil totalisant 244 places,
- 1 parc de logements loués à des personnes en situation de handicap.

Des dispositifs d'appui à la participation sociale, à l'insertion professionnelle et à l'inclusion des enfants et des adolescents :

- 8 Groupes d'Entraide Mutuelle qui proposent de multiples activités à des adhérents en situation de fragilité ou de handicap psychique, avec l'appui d'un animateur salarié de la Fondation et d'une association marraine,
- 1 Plateforme Insertion & Hanploi déployée dans 3 départements pour soutenir l'accès ou le maintien en emploi, dans le milieu ordinaire de travail,
- 2 Équipes mobiles d'appui à l'Aide Sociale à l'Enfance (INTERPHASE 77) en Seine-et-Marne,
 - 1 Équipe Mobile d'Appui à la SCOLarisation (EMASCO) dans le Val d'Oise,
 - 4 Unités d'Enseignement Autisme dans des écoles de quartier.

Des structures d'appui à la politique de « réponse accompagnée pour tous » :

- 3 Plateformes de Compétences et de Prestations Externalisées (78, 92 et 94) pour l'accompagnement d'enfants et d'adultes sans solution,
 - 2 « communautés 360 » dédiées à la simplification du parcours et à la recherche de réponses de proximité aux personnes en situation de handicap, ainsi qu'à leurs proches aidants dans les départements 92 et 94.



Nombre de structures et répartition des places

Type de structure	Nombre de structures	Nombre de personnes accompagnées	Total des places
Accompagnement au travail (ESAT)	8	798	21 %
Service d'accompagnement en milieu ordinaire (SAMSAH et SAVS)	22	777	21 %
Hébergement médicalisé (FAM/EAM et MAS)	16	723	19 %
Hébergement non médicalisé (FH et Foyer de Vie)	14	502	13 %
Accueil en journée (CAJ et AJ)	5	187	5 %
Secteur enfance (SESSAD et IME)	3	327	9 %
Habitat Inclusif	5	40	1 %
Résidences Accueil et Maisons Relais	10	244	7 %
Accompagnement des enfants et adultes sans solution (PCPE)	3	160	4 %
Total général	86	3 758	100 %



Zoom sur... les Communautés 360

Les Communautés 360 ont été créées par les pouvoirs publics afin d'apporter une réponse de proximité aux personnes en situation de handicap ainsi qu'à leurs proches aidants, lorsqu'ils rencontrent des difficultés telles que le manque d'informations, l'identification des ressources sur le territoire..., avec une priorité d'action en direction de ceux qui, en situation de difficulté, ne trouvent pas de solution ou sont isolés.

Il s'agit de développer des réponses communes et coordonnées sur un territoire, en s'appuyant sur une coopération renforcée de l'ensemble des établissements et services médico-sociaux, des partenaires de droit commun, des collectivités locales, de la MDPH, des associations et de tous les concitoyens.

La Fondation des Amis de l'Atelier s'est portée volontaire, dès 2020, au plus fort de la crise sanitaire, **pour porter les Communautés 360 de deux départements d'Île-de-France (Hauts-de-Seine et Val-de-Marne)**. Dans les Hauts-de-Seine, elle partage cette responsabilité avec un autre organisme gestionnaire, le CESAP.

Missions des Communautés 360 :

- **Simplifier le parcours** des personnes en situation de handicap,
- **Informier et orienter** vers les partenaires du territoire : mairies, services sociaux, services de santé, établissements et services médico-sociaux, services publics...
- **Offrir une meilleure connaissance et accessibilité** de l'offre du territoire,
- **Réaliser une veille sociale** en recensant les besoins formulés par les personnes.

Les Communautés 360 s'appuient sur une **équipe pluridisciplinaire** de conseillers en parcours ou travailleurs sociaux, qui disposent d'une connaissance fine des ressources du territoire. Ils sont placés sous la responsabilité d'un chef de service. L'équipe reste en lien avec la personne le temps de la recherche d'une solution adaptée.

Les Communautés 360 sont accessibles via un **numéro vert gratuit, et unique sur tout le territoire national : 0 800 360 360**.

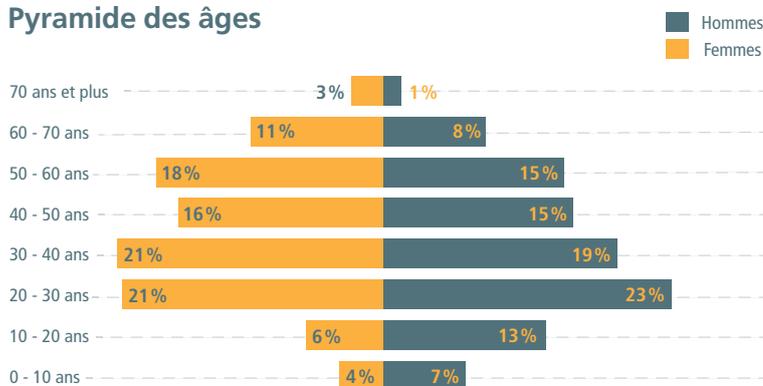
Profil des personnes accompagnées à la Fondation

La Fondation des Amis de l'Atelier a accompagné, en 2023, près de 3 800 personnes dans l'ensemble de ses dispositifs¹. Certaines des personnes conjuguent plusieurs modalités d'accompagnement en étant suivies simultanément, par exemple, par un ESAT et un SAVS de la Fondation.

Répartition Hommes/Femmes



Pyramide des âges



Présente aux côtés des personnes en situation de handicap à tous les âges de la vie, la Fondation des Amis de l'Atelier propose un accompagnement précoce pour de jeunes enfants dès le plus jeune âge, tout en accompagnant des personnes en situation de handicap vieillissantes.

32 % de femmes et 24 % d'hommes accueillis ont plus de 50 ans. Le vieillissement intervient de manière plus précoce chez les personnes en situation de handicap qu'en population générale. Face à ce constat, il est nécessaire d'adapter le mode d'accompagnement à l'avancée en âge, tant sur le plan médical que psychologique et social.

593 enfants ou jeunes de moins de 20 ans ont été accompagnés dans l'année, soit dans nos IME/SESSAD, soit par l'intermédiaire de nos PCPE, pour des enfants ou jeunes adultes à domicile en attente de solution adaptée.



¹ Sans compter les personnes adhérentes des GEM ou les personnes bénéficiaires de l'« Emploi Accompagné ».

Les déficiences principales des personnes accueillies

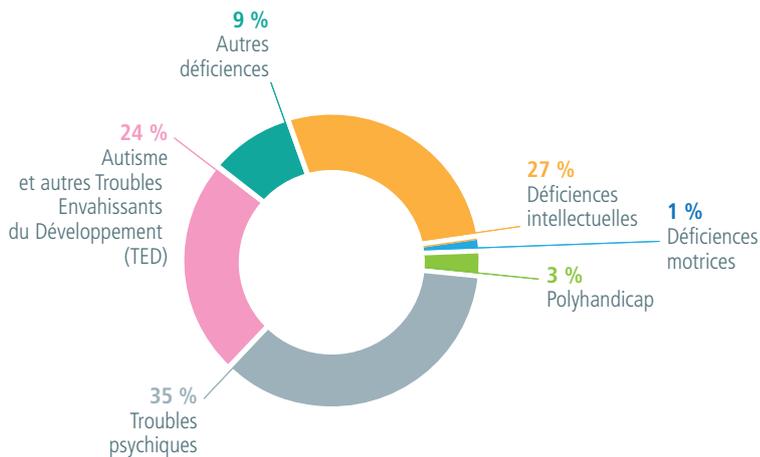
Les données présentées ici reprennent la classification des déficiences principales selon l'ANAP (Agence Nationale d'Appui à la Performance) recueillies pour l'ensemble des usagers de la Fondation, adultes et enfants confondus.

Les troubles psychiques, les troubles du développement intellectuel et les Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) sont les déficiences les plus fréquemment accompagnées dans nos structures.

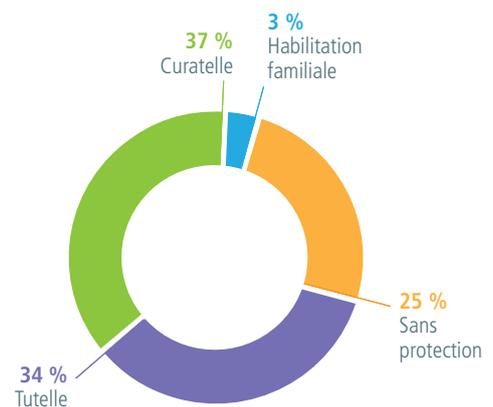
Quatre de nos Maisons d'Accueil Spécialisées accompagnent des personnes avec polyhandicap.

Quant à nos IME et SESSAD, ils accueillent des enfants et des jeunes adultes porteurs de Troubles du Spectre de l'Autisme (TSA) et Troubles du Neuro-Développement (TND).

Déficiences principales



Mesures de protection



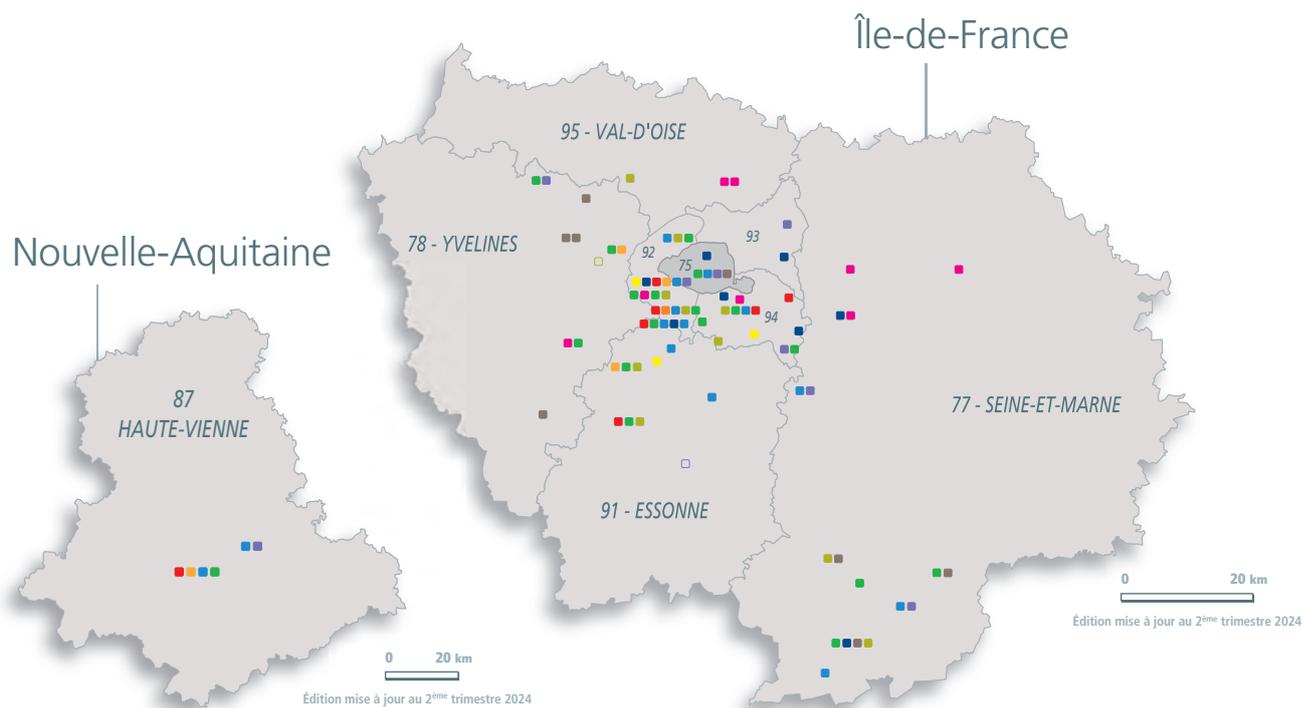
Les mesures de protection juridique

71% des personnes bénéficient de mesures de tutelle ou curatelle, et les relations avec les représentants légaux sont par conséquent une dimension importante de notre travail.



Implantation de la Fondation des Amis de l'Atelier en France

Les Établissements et Services de la Fondation sont répartis en Île-de-France et en Haute-Vienne.



- Les Établissements et Services d'Aide par le Travail (ESAT) et Entreprises Adaptées (EA) : structures permettant aux personnes en situation de handicap qui n'ont pas acquis suffisamment d'autonomie pour travailler en milieu ordinaire ou en Entreprise Adaptée d'exercer une activité professionnelle dans un environnement sécurisant et motivant. Ces personnes bénéficient, en fonction de leurs besoins, d'un suivi médico-social, d'activités de soutien et éducatives.
- Les Centres d'Accueil de Jour (CAJ) et Services d'Accueil de Jour (SAJ) : centres proposant un accueil en journée et des activités variées pour celles et ceux qui souhaitent dynamiser leur vie sociale.
- Les Sections d'Animation : services accueillant un public appelé progressivement à quitter le monde du travail du fait de leur vieillissement ou de leur état de santé. Cet accompagnement prépare la personne à un nouveau projet de vie.
- Les Foyers d'Hébergement : établissements assurant l'hébergement et l'accompagnement des personnes adultes en situation de handicap qui exercent une activité pendant la journée, en milieu ordinaire, dans un ESAT ou dans une Entreprise Adaptée.
- Les Foyers de Vie : lieux hébergeant des personnes adultes dont le handicap ne permet pas ou plus d'exercer une activité professionnelle, y compris en milieu protégé. Ces personnes bénéficient cependant d'une autonomie suffisante pour se livrer à des occupations quotidiennes telles que des activités ludiques et éducatives, ainsi qu'une capacité à participer à une animation sociale.
- Les Foyers d'Accueil Médicalisés (FAM) et les Établissements d'Accueil Médicalisés (EAM) : établissements accueillant des adultes en situation de handicap, dont la dépendance les rend inaptes à toute activité à caractère professionnel et nécessitant un accompagnement pour la plupart des actes de la vie quotidienne. Ces personnes requièrent un soutien et une stimulation constante.
- Les Maisons d'Accueil Spécialisées (MAS) : lieux de vie et de soins pour personnes adultes en situation de handicap, nécessitant un accompagnement permanent pour les actes de la vie quotidienne ainsi qu'une surveillance médicale et des soins constants.
- Les Instituts Médico-Éducatif (IME) : lieux accueillant en internat ou en externat les enfants et adolescents en situation de handicap qui nécessitent un accompagnement éducatif et des soins spécialisés.
- Les Services d'Éducation Spéciale et de Soins À Domicile (SESSAD) : services apportant aux familles conseils et accompagnement, favorisant l'intégration scolaire et l'acquisition de l'autonomie grâce à des moyens médicaux, paramédicaux, psychosociaux, éducatifs et pédagogiques adaptés. Les interventions ont lieu dans les différents lieux de vie et d'activité de l'enfant ou de l'adolescent et dans les locaux du SESSAD.
- Les Services d'Accompagnement à la Vie Sociale (SAVS) et Services d'Accompagnement Médico-Sociaux pour Adultes Handicapés (SAMSAH) : services ayant pour vocation de contribuer à la réalisation du projet de vie de personnes adultes handicapées par un accompagnement adapté favorisant le maintien ou la restauration de leurs liens familiaux, sociaux, scolaires ou professionnels. Les SAVS prennent en charge, à leur domicile, des personnes adultes, dont le handicap rend nécessaire un accompagnement aux actes essentiels de l'existence, de la vie sociale et à l'autonomie. Les SAMSAH proposent ces mêmes services, ajoutant à cela un accompagnement médical et paramédical en milieu ouvert.
- Les Pensions de famille (Maisons Relais et Résidences Accueil) : appartements adaptés pour celles et ceux souhaitant vivre de façon indépendante dans un environnement sécurisant.
- Les Groupes d'Entraide Mutuelle (GEM) : lieux d'accueil pour des personnes en situation de fragilité ou de handicap psychique souhaitant sortir de l'isolement.
- Les Pôles de Compétences et de Prestations Externalisées (PCPE) : ces pôles permettent de prévenir les ruptures de parcours, à tout âge, en organisant un accompagnement adapté aux besoins des personnes, quel que soit leur handicap, par la mobilisation collective des professionnels de santé, sociaux et médico-sociaux exerçant sur un territoire, aussi bien en établissement qu'en libéral. Il s'agit d'un dispositif souple, adaptable et innovant qui permet d'apporter une réponse ajustée aux besoins les plus complexes, en proposant aux personnes des plans d'interventions individualisées qui exigent la coordination d'une pluralité de professionnels dans une visée inclusive.
- La Plateforme Insertion & Hanploi : Plateforme d'aide et de soutien à l'insertion professionnelle en milieu ordinaire pour les personnes en situation de handicap.
- Établissement en projet.

Ressources et **valorisation** des richesses professionnelles et humaines

La politique ressources humaines de la Fondation des Amis de l'Atelier est basée sur la valorisation des savoirs et des compétences, la professionnalisation continue, le partage d'expériences, l'incitation aux initiatives, et le développement d'une démarche participative visant à permettre à chaque collaborateur de devenir acteur de sa propre mission et de contribuer au Projet Stratégique 2020-2025.

Avec ses 100 établissements, services et dispositifs, et plus de 2 200 salariés (2 113 en équivalent temps plein) au 31 décembre 2023, la Fondation des Amis de l'Atelier rassemble une grande diversité de métiers et de professionnels qui mettent en œuvre chaque jour son projet institutionnel au service des personnes accueillies.

Fin 2022 et en 2023, plusieurs accords d'entreprise ont été conclus. Ils ont abouti à la mise en place de diverses mesures salariales : extension de l'indemnité Laforcade à l'ensemble des salariés non-cadres, augmentation du financement de la cotisation mutuelle à hauteur de 74 % par la Fondation et versement d'une prime exceptionnelle de partage de la valeur en fin d'année.



Les chiffres à retenir en 2023

2 205 salariés
dont près de **1 897**
en **CDI**, soit **86 %**
des salariés

22,3 % dans
les **fonctions**
médicales et
paramédicales

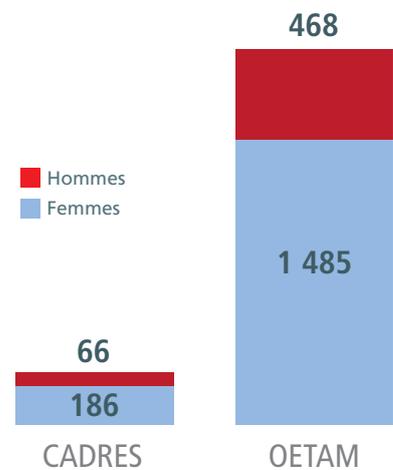
77 % de **femmes**
et **23 %** d'**hommes**

11,5 % dans les
services généraux

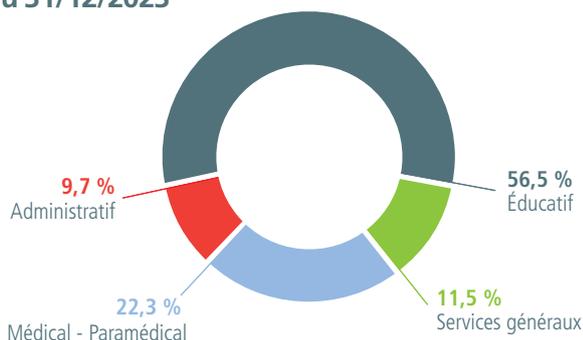
56,5 % des
professionnels
dans les **métiers**
éducatifs

Et **près de 10 %**
dans les **fonctions**
administratives

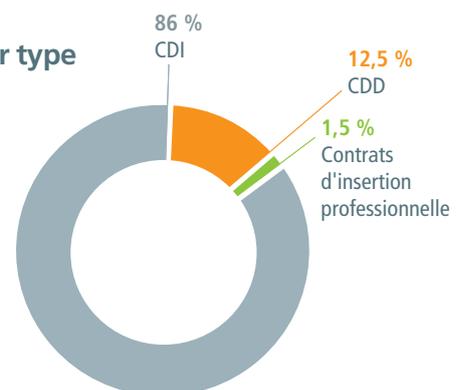
Répartition des salariés par sexe et catégorie professionnelle au 31/12/2023



Répartition des salariés par familles d'emplois au 31/12/2023



Répartition des salariés par type de contrat au 31/12/2023



Prévenir et reconnaître les risques professionnels propres à nos métiers

La préservation de la santé au travail est une préoccupation majeure de la Fondation. Des moyens importants sont ainsi mis en œuvre en matière de prévention des risques professionnels :

- pour l'ensemble des salariés, des actions de formation ciblées sur la prévention des principaux risques liés à notre secteur d'activité sont mises en œuvre, telles que : formations SST, Gestes et postures, Prévention des Troubles-Musculo-Squelettiques (TMS), Connaissance des pathologies mentales et psychiques, Gestion des comportements violents en lien avec les pathologies des personnes accompagnées, Formations en hygiène, etc ;
- des temps d'expression et de discussion sont mis à la disposition des salariés, via des groupes d'analyse de pratiques, qui s'inscrivent dans le cadre de la démarche de prévention des risques psycho-sociaux ;
- un partenariat est en place avec la plateforme d'écoute SPS, permettant aux salariés qui le souhaitent de pouvoir bénéficier d'un soutien psychologique gratuit en toute confidentialité ;
- concernant le handicap, les établissements sont appuyés par la DRH sur toutes questions relatives à la santé au travail et notamment les aménagements de postes rendus nécessaires en lien avec la RQTH des salariés concernés.

En 2023, les formations mises en œuvre dans le cadre de la politique de prévention ont concerné 26 % des participants et 13 % du total des heures de formation dispensées.

La démarche d'évaluation des risques permet d'aboutir sur la définition et la mise en œuvre d'un programme de prévention, le document unique permettant de formaliser la démarche. Ces documents sont présentés en CSE une fois par an dans le cadre d'une point hygiène sécurité.

Un dialogue social renouvelé avec les élections des CSE

L'année 2023 a été celle du renouvellement des mandats pour l'ensemble des Comités Sociaux et Économiques (CSE) de la Fondation. À cette occasion, trois réunions se sont tenues avec les délégués syndicaux centraux afin de définir l'organisation des instances représentatives dans le cadre d'un accord CSE qui a été conclu le 9 mars 2023. Cet accord a permis d'adapter les périmètres des CSE pour être en cohérence avec les Pôles d'établissements nouvellement mis en place. L'organisation retenue permet de conserver un dialogue social de proximité, garantie de la qualité des échanges entre les élus et la Direction.

Trois autres réunions ont ensuite permis de signer, en complément, un protocole d'accord préélectoral qui est venu préciser le déroulement des élections. L'ensemble des mandats a été renouvelé le 20 juin 2023 pour une durée de 4 ans.

Le paysage syndical a été modifié à l'issue des élections avec désormais 4 syndicats représentatifs contre 5 auparavant : CFDT Santé sociaux, CFTC, CGT, SUD Santé sociaux.

À l'issue de ces élections, la Fondation compte 11 CSE d'établissements, 1 Comité central social et économique d'entreprise, un à deux représentants de proximité issus du CSE dans chaque établissement, 4 délégués syndicaux centraux et 11 délégués syndicaux.

En 2023, pas moins de 129 réunions sur l'ensemble de l'année ont été organisées entre la Direction de la Fondation et les CSE.

Recruter et optimiser la gestion des professionnels en contrat à durée déterminée ou intérim

En 2023, la Fondation des Amis de l'Atelier est devenue adhérente de la Coopérative de travail temporaire non lucrative : ETTIC.

Face aux difficultés de recrutement observées dans le secteur médico-social, plusieurs acteurs du secteur sanitaire, médico-social et des services à la personne se sont rapprochés et ont créé la coopérative d'intérim ETTIC, qui, de par sa forme juridique, déploie une activité non lucrative et permet de mettre en relation les employeurs et les personnes en recherche de missions de remplacement.

Ce nouveau dispositif permet ainsi d'optimiser les coûts de l'intérim, de faire diminuer la charge administrative induite par la gestion des CDD et de rechercher de nouvelles sources de candidatures de vacataires en disposant d'un vivier plus large de candidats.

Une première antenne ETTIC a été ouverte dans le département de Seine-et-Marne. Le projet se poursuivra en 2024 avec, pour objectif, de rejoindre de nouvelles antennes dans les autres départements franciliens.

Former et accompagner les projets d'évolution professionnelle des collaborateurs

En 2023, le nombre total de salariés formés a augmenté de 14 %. Ainsi, 1589 salariés, soit l'équivalent de 72 % des effectifs, ont été formés et ont pu participer en moyenne à 2 formations dans l'année. En effet, on comptabilise 2819 participations aux formations proposées par la Fondation des Amis de l'Atelier en 2023 (contre 2581 en 2022). Par ailleurs, la contribution formation 2023 de la Fondation des Amis de l'Atelier a été maintenue à 2 % de sa masse salariale brute.

La Fondation des Amis de l'Atelier a maintenu ses ambitions de professionnalisation en continu de ses professionnels afin de garantir un accompagnement de qualité auprès des personnes accueillies.

Ainsi, dans le cadre du Plan de Développement des Compétences 2023 de la Fondation, des formations ont été mises en œuvre sur les thèmes de l'accompagnement médico-social (42,60 % des effectifs formés), la qualité, l'hygiène, la sécurité et la prévention des risques (25,82 % des effectifs formés) et les savoir-faire techniques propres à chaque métier incluant le management, la gestion, ou la bureautique.

La Fondation a également favorisé l'accès aux formations diplômantes financées via la VAE, des dispositifs en alternance (contrats de professionnalisation ou d'apprentissage et périodes de professionnalisation) et le Compte Personnel de Formation (CPF) de transition professionnelle.

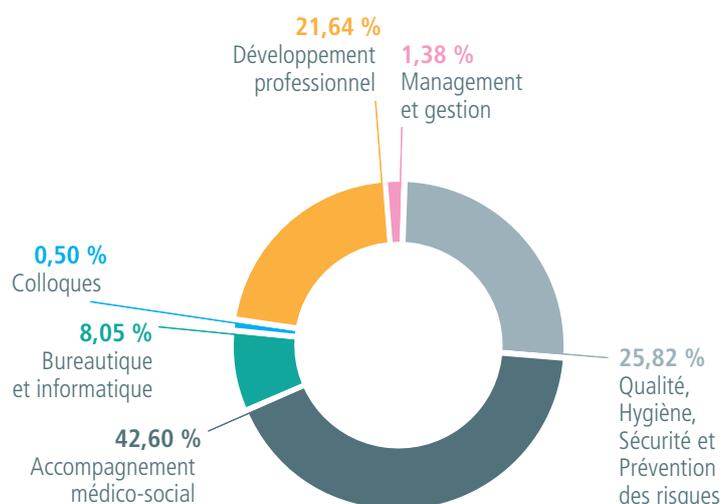
Plus précisément, 134 collaborateurs ont débuté ou continué un parcours de formation diplômant ou certifiant via l'alternance (contre 77 collaborateurs en 2022), soit l'équivalent de 5 % des stagiaires formés.

Ces résultats sont en partie liés à la Campagne interne d'accès aux formations diplômantes du secteur médico-social (Aide-soignant, Infirmier, Éducateur spécialisé, Moniteur éducateur et Accompagnant Éducatif et Social - AES) mise en place en 2021. Elle prévoyait le financement intégral d'une formation diplômante et l'accès à un poste de niveau de qualification supérieure pour l'ensemble des salariés dont les projets ont été validés par les jurys internes de la Fondation.

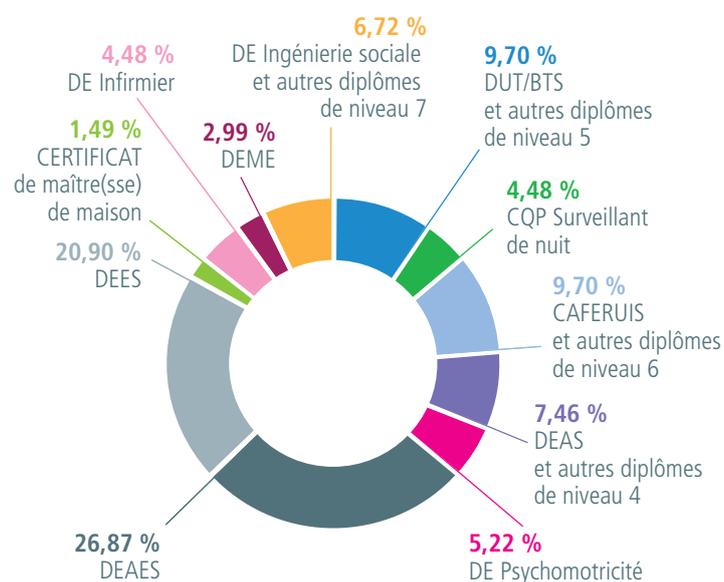
Face au succès de la campagne 2021, la Fondation a renouvelé le dispositif en 2023. Cette nouvelle campagne a rassemblé 136 candidats et environ 46 % d'entre eux ont reçu un avis favorable.

Plus précisément, 32 % des projets validés visent le diplôme d'Éducateur spécialisé, 28 % le diplôme d'Aide-soignant, 24 % le diplôme de Moniteur-éducateur, 10 % le diplôme d'AES et 3 % les diplômes d'Infirmier et de Moniteur d'atelier. Les départs en formation sont planifiés pour 2024 ou 2025.

Répartition des effectifs formés par thème de formation, tous dispositifs de formation confondus (en pourcentage d'effectifs formés)



Répartition par type de formation diplômante en cours de préparation



Pour soutenir et optimiser les chances de réussite des professionnels, la DRH propose un « Parcours d'Accompagnement de Formation Individualisé » (PAFI) à chaque salarié dont le projet de formation et d'évolution professionnelle a été validé. Ce dispositif permet à chaque salarié de bénéficier d'un accompagnement régulier et individualisé via des entretiens individuels et/ou des webinaires collectifs.

Une nouvelle campagne de financement de formation dédiée cette fois aux fonctions de Chef de service éducatif et Chef de service soin a également été proposée en 2023. 31 salariés occupant principalement des fonctions d'Éducateur spécialisé ou de Coordinateur d'accompagnement ont postulé et 12 d'entre eux ont reçu un avis favorable (environ 39 %). Une formation « Chef de service en Établissements et Services Sociaux et Médico-Sociaux » de niveau 6 sur-mesure, basée sur des cas pratiques issus de situations concrètes des établissements et services de la Fondation, leur sera proposée au second semestre 2024.



Zoom sur l'apprentissage

L'année 2023 a été marquée par une augmentation de 84 % du nombre de contrats d'apprentissage conclus par rapport à 2022. Cette hausse traduit la volonté de la Fondation des Amis de l'Atelier de faire de l'apprentissage un levier du recrutement et de formation dans un contexte de pénurie de personnels diplômés pour les métiers du soin et de l'éducatif.

C'est dans ce contexte que la Fondation des Amis de l'Atelier a entrepris la création de son propre Centre de Formation d'Apprentis (CFA) hors les murs. Ce projet sera piloté en 2024 par l'équipe de la Direction des Ressources Humaines.

Plus précisément, le CFA de la Fondation aura pour mission de former, recruter, fidéliser de futurs apprentis dans les domaines du soin et de l'éducatif. Les formations diplômantes seront dispensées par des organismes de formation externes et les apprentis pourront exercer leurs périodes de stages pratiques au sein des établissements ou services de la Fondation. Par ailleurs, le CFA sera garant de l'accompagnement et du suivi des apprentis tout au long de leur cursus de formation, jusqu'à obtention du diplôme et proposition d'un poste pérenne au sein de la Fondation.

Le SIRH, un outil clé de la Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels

Toujours dans le respect du Projet Stratégique 2020-2025 et afin de mettre en place une Gestion des Emplois et des Parcours Professionnels basés sur l'identification des talents, la Fondation des Amis de l'Atelier a poursuivi le déploiement du SIRH Talentia en 2023.

Désormais, l'ensemble des professionnels du Siège et des Cadres en établissements et services (Directeurs d'établissement et Chefs de service) utilisent le Module Performance dans le cadre des entretiens professionnels et des campagnes d'entretiens annuels d'évaluation, intégrant des formulaires basés sur la fiche de poste de l'emploi occupé. La refonte complète du référentiel emplois et compétences de la Fondation étant finalisée et implémentée dans Talentia, ces dispositifs seront accessibles à l'ensemble des salariés dès 2024.

Par ailleurs, le déploiement du module Formation a permis aux Directeurs d'établissement d'accéder à une version dématérialisée du catalogue de formation de la Fondation et par conséquent de procéder aux recueils des besoins en formation 2024 directement via Talentia ; optimisant ainsi l'élaboration du Plan de Développement des Compétences 2024. Les derniers modules « Mobilités et Gestion des Talents » de Talentia seront déployés en 2024.

Service social

En cohérence avec la philosophie d'entreprise sociale définie par le projet institutionnel de la Fondation, les salariés peuvent bénéficier des services d'une assistante sociale qui est à leur disposition à temps plein pour les informer, les écouter, les orienter et les accompagner dans tous les domaines de la vie courante : vie familiale, travail, budget, santé, logement.

L'assistante sociale exerce sa mission en toute confidentialité et dans le respect du secret professionnel.

En 2023, 290 salariés ont été accompagnés par l'assistante sociale et 904 entretiens ont été réalisés.

Rapport financier 2023

Le mot du trésorier

1- Faits marquants de l'exercice

Dans un environnement sectoriel en pleine évolution, impacté par des facteurs conjoncturels (inflation, marchés financiers...) et structurels (transformation de l'offre), la Fondation des Amis de l'Atelier maintient sa solidité financière en présentant pour l'année 2023, un résultat à l'équilibre et une structure financière qui reste saine.

L'année 2023 est la seconde année du nouveau CPOM 2022-2026 sur la Région Ile-de-France. Pour rappel, cet accord permet de pérenniser les financements de la Fondation pour une période de 5 ans, tout en accordant une plus grande souplesse dans l'utilisation des moyens octroyés. Cette année de consolidation a renforcé la Fondation comme partenaire majeur de nos financeurs et assure à la Fondation une visibilité financière pluriannuelle dans un contexte économique incertain.

La Fondation reste néanmoins confrontée aux enjeux d'attractivité des métiers du secteur, qui se sont concrétisés, sur l'exercice 2023, par des pénuries de personnel touchant de nombreux établissements de la Fondation. Les politiques de revalorisations salariales financées par les pouvoirs publics (mesures Laforcade, revalorisation du point) ne semblent pas encore avoir pleinement porté leurs fruits. Pour assurer la qualité d'accompagnement de nos usagers mais aussi protéger le pouvoir d'achat des salariés dans cette période d'inflation, la Fondation a engagé en 2023 une politique volontariste de protection de ces postes tout en maintenant son équilibre économique. Le versement d'une prime de partage de la valeur sur la fin d'année (1,2 M€ environ), l'extension des mesures Laforcade sur des populations hors champs d'application de la loi, la création d'un CFA d'entreprise sont autant de mesures qui ont renforcé l'offre « Employeur » de la Fondation sur l'exercice.

Au-delà de ces éléments structurels, la Fondation a poursuivi sa dynamique volontariste de transformation et de développement de son offre de services, pour répondre aux grands enjeux du territoire francilien où les besoins restent particulièrement importants :

- Poursuite de la montée en charge du FAM de Bècheville, ralentie par les difficultés de recrutement actuelles. L'établissement reste toutefois équilibré budgétairement grâce à l'accompagnement de nos financeurs.
- Finalisation des travaux de rénovation et ouverture des extensions du Foyer La Résidence des Amis et du Foyer de L'Alliance. Les investissements de 2023 sont de 2,6 M€ sur la Résidence des Amis et de 0,9 M€ sur le Foyer de L'Alliance.
- Développement de dispositifs d'accompagnement s'appuyant sur les structures existantes, tels que l'installation d'une équipe mobile d'appui en santé (EMASA) à Nemours (194 K€ de financement 2023), l'extension de 15 places du SAMSAH Les Canotiers (237 K€ de financement 2023), la création d'une unité « Hungtinton » pour 340 K€ de financement complémentaire à la MAS La Source.
- L'achat d'un pavillon à Livry-Gargan pour 1,0 M€ dans le cadre du déploiement du projet GLORIA d'inclusion dans le milieu du travail ordinaire.

2- Activité de la Fondation

Compte de résultat

Les produits d'exploitation s'élèvent à 178,4 M€ en progression de 2,5 % par rapport à l'exercice précédent, sous l'impulsion d'une indexation volontariste des financements sur l'année pour accompagner la hausse du coût de la vie et les revalorisations salariales. Le total des produits s'élève à 182,1 M€ en augmentation de 3 %. Les charges d'exploitation s'élèvent à 180,7 M€ en augmentation de 4,7 % par rapport à l'exercice précédent. Le total des charges s'élève à 182,2 M€ en augmentation 5 % par rapport à l'exercice précédent. Le résultat net comptable de l'exercice présente un léger déficit de -116,0 K€.

Bilan au 31.12.2023

ACTIF	BRUT 2023	AMORTISSEMENT 2023	NET 2023	RAPPEL 2022
ACTIF IMMOBILISÉ	233 300 154,22	114 695 155,71	118 604 998,51	118 944 885,37
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 145 185,26	564 261,27	580 923,99	704 533,42
Frais d'établissement	899 504,85	348 721,40	550 783,45	644 505,34
Autres immobilisations incorporelles	245 680,41	215 539,87	30 140,54	60 028,08
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	222 122 057,32	114 130 894,44	107 991 162,88	108 151 883,63
Terrains et agencement de terrains	6 708 149,73	34 833,50	6 673 316,23	6 673 316,23
Constructions	151 968 052,58	68 226 003,57	83 742 049,01	81 874 328,00
Installation technique matériel et outillage	13 809 667,20	11 177 944,01	2 631 723,19	2 458 339,84
Autres immobilisations corporelles	47 135 541,33	34 692 113,36	12 443 427,97	12 807 184,87
Immobilisations corporelles en cours	2 500 646,48		2 500 646,48	4 338 714,69
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES	10 032 911,64		10 032 911,64	10 088 468,32
Titres immobilisés	6 017 198,75		6 017 198,75	5 900 575,75
Prêts	3 656 777,93		3 656 777,93	3 453 236,09
Autres immobilisations financières	358 934,96		358 934,96	734 656,48
ACTIF CIRCULANT	82 872 750,32	1 414 510,57	81 458 239,75	82 523 329,23
STOCKS	452 365,28		452 365,28	627 100,22
Matières premières et fournitures	371 264,62		371 264,62	559 100,98
En cours de production				
Produits intermédiaires et finis	81 100,66		81 100,66	67 999,24
Marchandises				
AVANCES ET ACOMPTES/COMMANDES CRÉANCES	162 595,53	1 296 852,37	162 595,53	169 610,62
Usagers et comptes rattachés	16 626 947,87	1 246 852,37	15 380 095,50	16 057 816,71
Autres créances	13 868 667,97	50 000,00	12 621 815,60	12 630 535,67
	2 758 279,90		2 708 279,90	3 427 281,04
VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT DISPONIBILITÉS	34 665 570,47	117 658,20	34 547 912,27	24 908 772,42
	30 464 226,27		30 464 226,27	40 496 387,13
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	501 044,90		501 044,90	263 642,13
TOTAL ACTIF	316 172 904,54	116 109 666,28	200 063 238,26	201 468 214,60

PASSIF

	2023	RAPPEL 2022
FONDS PROPRES	105 292 678,89	107 200 911,99
Fonds propres sans droit de reprise	26 681 437,23	26 681 437,23
Apports sans droit de reprise	4 386 810,23	
Dotations non consommables initiales	6 975 342,07	
Dotations non consommables complémentaires	15 319 284,93	
Fonds propres avec droit de reprise		
Réserves	31 559 221,28	31 559 221,28
Dont réserves des ESMS		
Report à nouveau		
Dont Report à nouveau Gestion non contrôlée	9 742 359,33	18 020 415,93
Dont Report à nouveau ESMS	8 278 056,60	22 721 579,11
Dépenses non opposables aux tiers financeurs		- 3 230 983,18
Excédent ou déficit de l'exercice	- 116 004,35	3 142 337,56
Dont excédent sous contrôle de tiers financeurs	- 1 460 104,17	650 690,28
Dont déficit sous Gestion Fondation	1 344 099,82	2 491 647,28
SITUATION NETTE (SOUS-TOTAL)	76 145 070,09	76 261 074,44
FONDS PROPRES CONSOMPTIBLES	29 147 608,80	30 939 837,55
Subventions d'investissement	26 933 199,32	28 725 428,07
Provisions réglementées	2 214 409,48	2 214 409,48
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS	13 057 137,86	12 815 416,19
Fonds dédiés	13 057 137,86	12 815 416,19
Dont fonds dédiés sur contributions financières pour ESMS	10 088 351,88	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	9 200 561,56	7 391 875,42
Provisions pour risques	1 645 002,20	279 593,84
Provisions pour charges	7 555 559,36	7 112 281,58
DETTES	72 512 859,95	74 060 011,00
Emprunts et dettes établissements de crédit	40 191 606,92	42 773 111,03
Emprunts et dettes financières diverses	1 563 266,11	1 796 786,12
Redevables créditeurs	1 095 759,25	1 054 291,89
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	6 149 429,72	5 531 988,15
Dettes fiscales et sociales	20 672 133,54	20 088 849,28
Dettes sur immobilisations	1 133 752,04	1 569 302,10
Autres dettes	1 530 238,33	1 144 968,29
Produits constatés d'avance	176 674,04	100 714,14
TOTAL PASSIF	200 063 238,26	201 468 214,60

Comptes de résultat 2023

CHARGES	2023	Rappel 2022
Charges d'exploitation	180 700 465,97	172 516 307,06
Achats nets de marchandises		
Achats nets de matières premières & fournitures	1 633 392,79	1 774 912,84
Achats nets d'autres approvisionnements	343 223,94	284 605,46
Achats prestations de services facturés	69 069,72	86 678,30
Achats non stockés de matières premières et fournitures	8 219 845,12	7 083 814,54
Autres charges externes	33 822 793,39	31 182 926,57
Impôts taxes assimilés	10 184 278,78	9 299 181,35
Salaires et traitements	79 387 251,80	71 684 568,87
Charges sociales	32 270 430,50	30 428 326,23
Dotations aux amortissements / immo	10 320 334,64	9 844 139,35
Provisions sur actif circulant	306 653,30	515 348,95
Provisions pour litiges	200 452,94	97 427,26
Provisions pour grosses réparations		
Provisions départ retraite	597 536,48	6 973 368,25
Provisions pour risques et charges	1 258 705,68	132 416,32
Autres charges	405 558,95	285 754,24
Reports en fonds dédiés	1 680 937,94	2 842 838,53
Charges financières	1 267 827,60	826 678,32
Intérêts et charges assimilés	1 143 156,75	826 677,28
Dotations aux provisions financières	117 658,20	
Charges nettes sur cessions de VMP	7 012,65	
Autres charges financières		1,04
Charges exceptionnelles	226 711,82	225 245,98
Sur opérations de gestion	75 782,20	68 130,91
Sur exercice antérieur		
Sur opérations en capital	66 716,20	20 109,12
Dotations aux amortissements dérogatoires	14 045,59	
Dotations aux amortissements exceptionnels		137 005,95
Dotations aux amortissements réserve trésorerie	70 167,83	
Dotations prov. réglementées des plus-values nettes d'actif immobilisé		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL CHARGES	182 195 005,39	173 568 231,36
Déficit	116 004,35	
Charges des contributions volontaires en nature		
Mise à disposition gratuite de biens	126 245,14	122 391,86
Prestations en nature	1 000,00	65 404,46
Personnel bénévole		
PRODUITS	2023	Rappel 2022
Produits d'exploitation	178 418 576,20	173 984 028,99
Ventes de marchandises	112 095,02	123 732,25
Production vendue	2 513 212,94	2 860 343,80
Prestations de services	13 396 408,46	12 764 460,13
Dont Prestations de services des ESMS		6 243 485,61
Production stockée	13 101,42	- 50 365,77
Dotations et produits de tarification des activités sociales/médico-sociales	145 065 073,52	135 722 471,47
Subventions d'exploitation	4 233 243,29	3 413 583,18
Dons manuels	137 490,33	126 871,97
Mécénats	173 247,00	514 460,68
Legs, donations, assurances-vie		
Reprise sur provision	575 511,51	6 193 562,27
Transferts de charges	605 492,08	668 996,14
Utilisations des fonds dédiés	1 439 216,27	1 913 867,70
Autres produits	10 154 484,36	9 732 045,17
Résultat d'exploitation	- 2 281 889,77	1 467 721,93
Produits financiers	1 742 205,43	481 295,49
Escomptes obtenus		
Reprises sur provisions	7 012,65	
Revenus nets sur cession de valeurs mobilières de placement	57,95	48,88
Autres produits financiers	1 735 134,83	481 246,61
Résultat financier	474 377,83	- 345 382,83
Produits exceptionnels	1 918 219,41	2 245 244,44
Sur opération de gestion	98 883,80	133 489,96
Sur exercice antérieur		
Sur opération en capital	1 819 335,61	1 843 644,73
Autres produits exceptionnels		268 109,75
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
Résultat exceptionnel	1 691 507,59	2 019 998,46
Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
TOTAL PRODUITS	182 079 001,04	176 710 568,92
Excédent		3 142 337,56
Contributions volontaires en nature		
Dons en nature	126 245,14	122 391,86
Prestations en nature	1 000,00	65 404,46
Bénévolat		
Dont Résultat sous contrôle de tiers financeurs	- 1 460 104,17	650 690,28
Dont Résultat Gestion Fondation	1 344 099,82	2 491 647,28

Investissements

En 2023, les acquisitions d'immobilisations corporelles s'élevaient à 10,1 M€. Elles restent soutenues sur 2023 avec les travaux d'extension des Foyers L'Alliance et La Résidence des Amis et les investissements immobiliers liés aux nouveaux dispositifs d'Habitat Accompagnés et d'accompagnement Hors Les Murs (type projet Gloria).

Créances

Les créances nettes d'exploitation s'élevaient à 15,3 M€ au 31/12/2023, en diminution de - 0,8 M€ par rapport à l'exercice précédent. Cette évolution est en lien avec la perception des subventions d'investissement présentes à l'actif 2022. Les créances douteuses sont stables, les risques de recouvrement ayant été intégralement provisionnés par mesure de prudence.

La trésorerie de la Fondation

La trésorerie au 31/12/2023 (dont valeurs mobilières de placement) s'établit à 65 M€ et reste stable par rapport à la fin de l'exercice précédent.

Emprunts et dettes financières

La Fondation n'a pas mobilisé de nouveaux emprunts en 2023. L'endettement brut s'élève à 41,8 M€ à fin 2023 contre 44,6 M€ en 2022.

Fonds associatifs

Les Fonds Propres de la Fondation au 31 décembre 2023 s'élevaient à 105,3 M€. Le ratio emprunts et dettes financières sur fonds associatifs passe à 39,7 % contre 41,6 % en 2022.

Activité et résultat des sociétés dans lesquelles la Fondation détient une participation

Le résultat de l'exercice 2023 de la SCI CHÂTENAY ÉGALITÉ est positif à hauteur de 104 K€, celui de la SCI GAMBETTA est en excédent de 7 K€ et enfin le résultat de la SCI LOUVEAU (détenue par les SCI ÉGALITÉ à 99,30 % et GAMBETTA à 0,70 %) s'élève à + 39 K€. Aucun élément significatif susceptible de modifier l'image des présents comptes annuels 2023 n'est survenu depuis la date de clôture jusqu'à ce jour.

3. Perspectives

Les états financiers de la Fondation ont été préparés sur la base d'une continuité de l'activité. La Fondation devra faire face en 2024, tout comme 2023, aux enjeux d'attractivité de ses métiers. Ce sujet reste au coeur des préoccupations de la Fondation pour assurer dans les meilleures conditions la mise en oeuvre de son objet social, la fidélisation de ses équipes et un accompagnement de qualité des usagers.

Au-delà, sa structure financière solide et la confiance de ses financeurs sont des atouts forts pour la Fondation, pour envisager des perspectives de développement de son offre de service, en lien avec la volonté des pouvoirs publics : plusieurs projets de développement initiés en 2023 verront ainsi le jour en 2024 démontrant son dynamisme et la confiance des autorités dans sa capacité à accompagner la transformation du secteur.

Le premier enjeu pour 2024 sera d'intégrer une nouvelle activité issue de la fusion-absorption de l'association APEI La Nichée et qui permettra d'élargir, sur le territoire francilien, une nouvelle offre d'accompagnement tournée vers l'enfance. L'autre enjeu phare de cette nouvelle année, sera la mise en oeuvre des nouveaux dispositifs accordés à la Fondation dans le cadre du Plan de rattrapage 2023-2030 sur la région IDF.

Enfin, la Fondation poursuivra en 2024 l'amélioration de son organisation, de ses outils et moyens pour faciliter et optimiser la prise en charge des personnes accompagnées dans le cadre défini du projet stratégique et institutionnel de la Fondation.

Le Trésorier

Le **sport** à la Fondation des Amis de l'Atelier



À l'approche des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, événement majeur célébrant l'unité, la performance et l'inclusion, il est opportun de souligner l'importance de la pratique sportive au sein des 100 établissements, services et dispositifs de la Fondation des Amis de l'Atelier. Le sport revêt une dimension sociale, émotionnelle et thérapeutique essentielle pour les personnes en situation de handicap mental, psychique ou avec autisme.

Dans ce contexte, la Fondation s'est inscrite dans une dynamique de promotion du sport comme outil essentiel dans l'accompagnement global des 4 000 enfants, jeunes et adultes qu'elle accompagne au quotidien. En effet, au-delà de ses bienfaits physiques évidents, la pratique sportive, adaptée à l'âge et aux besoins de chacun, contribue à renforcer la confiance en soi, à développer les compétences sociales, à favoriser l'autonomie et le bien-être.

Le programme « Sport Santé » : faire de l'activité physique et/ou sportive et de son suivi un incontournable de l'accompagnement

En 2021, dans le cadre du Projet 2020-2025 de la Fondation des Amis de l'Atelier, est né le programme « Sport Santé ». L'objectif de cette expérimentation, étroitement lié à notre politique de Santé, est d'accompagner les usagers vers la meilleure santé globale possible. Ainsi, cette année-là, 8 établissements et services de la Fondation sont devenus des terrains d'expérimentation auprès de 70 usagers. Les professionnels ont alors défini la mise en place du programme selon leurs infrastructures et leurs possibilités. Des référents sportifs ont été mis en place au sein des structures volontaires. Les activités physiques se sont organisées directement au sein de l'établissement quand ce dernier disposait du matériel et des compétences nécessaires sur place, ou à l'extérieur, tissant ainsi un maillage partenarial avec des maisons sport santé, des associations sportives, ou encore des salles de sports.

Après plusieurs mois d'expérimentation du programme « Sport Santé », un bilan a été dressé. Il en ressort un impact très positif pour les établissements et les usagers participants : réduction de la sédentarité, amélioration de la tonicité, de la condition physique ou encore de l'hygiène corporelle et de vie des usagers, ainsi que des effets notoires sur leurs projets de vie, leur autonomie et leur intégration sociale. Pour les établissements, il est à noter la belle implication des professionnels dans le programme avec l'intégration des activités physiques au quotidien dans leur accompagnement. Le « Sport Santé » a aussi permis l'inscription d'un projet mobilité dans les axes de travail de certains établissements et le développement d'ateliers nutritionnels.

Quelques témoignages d'usagers

« Grâce au sport, j'ai beaucoup moins mal au dos. Ça m'arrive même de refaire des exercices dans ma chambre ! ».

« Pendant le sport, j'oublie mes idées noires ! ».

Fort de ces retours positifs, la pratique d'activité a été pérennisée au sein des établissements et services pilotes, s'ouvrant ainsi à de nouveaux usagers.

Parallèlement, le groupe de travail « Sport Santé » de la Fondation a lancé une phase d'essai interne avec la création d'une boîte à outils et un appui méthodologique aux structures intéressées par la duplication de cette expérimentation avec un suivi mensuel des référents sportifs par le groupe.

Un suivi à 6 et à 12 mois a été mis en place dans une volonté de réflexion constante autour d'un objectif d'amélioration des pratiques. Ainsi, courant 2023, un questionnaire de satisfaction a été proposé aux usagers participants pour analyser cet essai. 76 personnes en situation de handicap accueillies dans les structures concernées ont ainsi répondu aux questions posées. Globalement, les personnes sont satisfaites de l'activité physique pratiquée à 79 % et de l'encadrement sportif à 88 %. 89 % des interrogés se sentent bien après leur séance :

« Cela me permet de me dépenser ! ».

« Je suis plus détendue parce que je me suis défoulée ! ».

89 % des personnes souhaitent continuer à pratiquer et 3 %, seulement, veulent arrêter. Très majoritairement, les usagers ne renoncent pas car ils sont conscients du bénéfice apporté :

« C'est parfois dur de se motiver mais je le fais pour ma santé ! ».

« Ces activités me permettent de me sentir bien au quotidien ! ».



Zoom sur : le rôle des référents pour l'activité physique et sportive en Établissement Social et Médico-Social



Le décret du 17 juillet 2023, en application de l'article L. 311-12 du Code de l'action sociale et des familles, prévoit que chaque ESMS (Établissement Social ou Médico-Social) désigne, parmi les professionnels, un référent pour l'activité physique et sportive, en ESMS : cette nouvelle obligation réglementaire a renforcé l'expérimentation du programme « Sport Santé ».

Au sein des établissements, les éducateurs sportifs ont un rôle primordial. Ils animent, enseignent et entraînent tout en veillant à la sécurité des personnes. En adaptant l'activité, ils permettent d'optimiser les bienfaits de l'activité pour prévenir des maladies, ralentir le vieillissement cellulaire et même contribuer au traitement de maladies somatiques (diabète, obésité...) mais également des maladies neurodégénératives et psychiatriques.

« Une croissance de la fréquentation et de l'adhésion des usagers aux sports adaptés est constatée, au Foyer de Villemer, depuis maintenant plus de trois ans avec la mise en place du programme « Sport Santé ». L'activité sportive joue un rôle important dans le parcours inclusif du résident au sein de l'établissement, mais aussi sur son estime de soi, la réussite de son projet et surtout sa santé. »

Florian Galli, Enseignant sport APA* au Foyer de Villemer

« Le programme « Sport Santé » permet d'impliquer chaque professionnel et d'accompagner le résident dans une pratique sportive adaptée et régulière qui contribue à son bien-être et à sa santé. En MAS, l'accompagnement individualisé prend tout son sens et permet de répondre spécifiquement aux besoins des résidents en fonction de leurs pathologies mais également en fonction de leurs envies. »

Sabrina Nicolas, Éducatrice APA* et Santé à la MAS La Fontaine à Châtillon

* APA : Activité Physique Adaptée.



Soutenir le sport au cœur de l'accompagnement quotidien

Au-delà du programme « Sport Santé », les activités sportives ont toujours rythmé les semaines des établissements et services de la Fondation des Amis de l'Atelier. Cours réguliers, initiations ponctuelles, en interne ou en externe, en extérieur ou en intérieur, il y en a pour tous les goûts, tous les âges et tous les niveaux !

De nombreux établissements et services ont ainsi noué de forts liens avec des partenaires sportifs : mairie, clubs ou associations pour permettre aux usagers la pratique d'un sport auprès de professionnels et avec des installations adaptées. D'autres bénéficient d'aménagements sportifs en interne : piscine, salle de sport, terrain de foot..., leur permettant de mettre en place des activités régulières. Plusieurs professionnels se mobilisent chaque année pour entraîner les usagers et leur proposer de participer à des marches ou des courses. Ces pratiques amateurs favorisent l'inclusion et donnent le goût du dépassement de soi, dans le respect, l'écoute et le partage. Le sport peut ainsi apporter la possibilité aux personnes en situation de handicap de se reconstruire et d'avancer. Pour certains, une activité sportive peut devenir une passion qui renforce leur autonomie et offre plus de sérénité dans leur vie quotidienne.

L'importance du rôle des partenaires et mécènes dans la mise en place de ces activités sportives est alors indéniable, que le soutien soit financier, en nature ou de compétence. Ces dernières années, de nombreux projets ont ainsi pu voir le jour au sein de la Fondation : aménagement d'une salle de sport, création d'un city-stade, réalisation d'un garage à vélos,



financement de tricycles adaptés ou encore de joëlettes... Ces soutiens améliorent le quotidien des personnes accompagnées ou permettent à davantage d'entre elles de participer à des événements sportifs : « *J'ai voulu participer pour soutenir l'équipe de la Fondation des Amis de l'Atelier et être avec les autres lors de la course. Je suis déjà montée dans une joëlette et c'était superbe ! Avant, je faisais de la compétition handisport de course en fauteuil. De cette époque j'ai gardé mon esprit d'équipe, je suis contente de pouvoir revivre une expérience similaire !* »

Le Sport, c'est aussi **s'impliquer** et **partager les valeurs** du sport !

Sportif ou non, les valeurs du sport peuvent être partagées par toutes et tous. Même lorsque le défi sportif n'est pas le moteur, les personnes accompagnées sont bien souvent impliquées dans la participation à des événements sportifs de leur établissement ou service. Ils accompagnent les sportifs et les encouragent dans leur défi. Le principal est alors de partager des moments ensemble.

Les événements sportifs sont également l'occasion d'exercer sa citoyenneté en s'engageant de manière bénévole. Le dispositif Si T BénéVole en est un parfait exemple ! Après plusieurs années, le dispositif prend son envol, notamment en vue des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Créé en 2016 par la Fondation des Amis de l'Atelier, pour les personnes présentant des troubles psychiques et mentaux, ce dispositif a pour but de favoriser leur participation bénévole au service de la Cité. Les personnes intéressées sont toutes accompagnées par des établissements et services pour réaliser des missions bénévoles, dans le cadre, notamment, de grands événements sportifs. Ainsi, ce sont plus de 200 bénévoles accompagnés par la Fondation et 180 accompagnants qui prendront la route des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, sous l'étendard Si T BénéVole. L'année 2023 aura été l'occasion d'entraînement pour ces bénévoles sur de nombreuses missions lors de grands rendez-vous sportifs. Bravo, dès à présent, à eux de porter haut et fort les valeurs du sport : inclusion et partage !



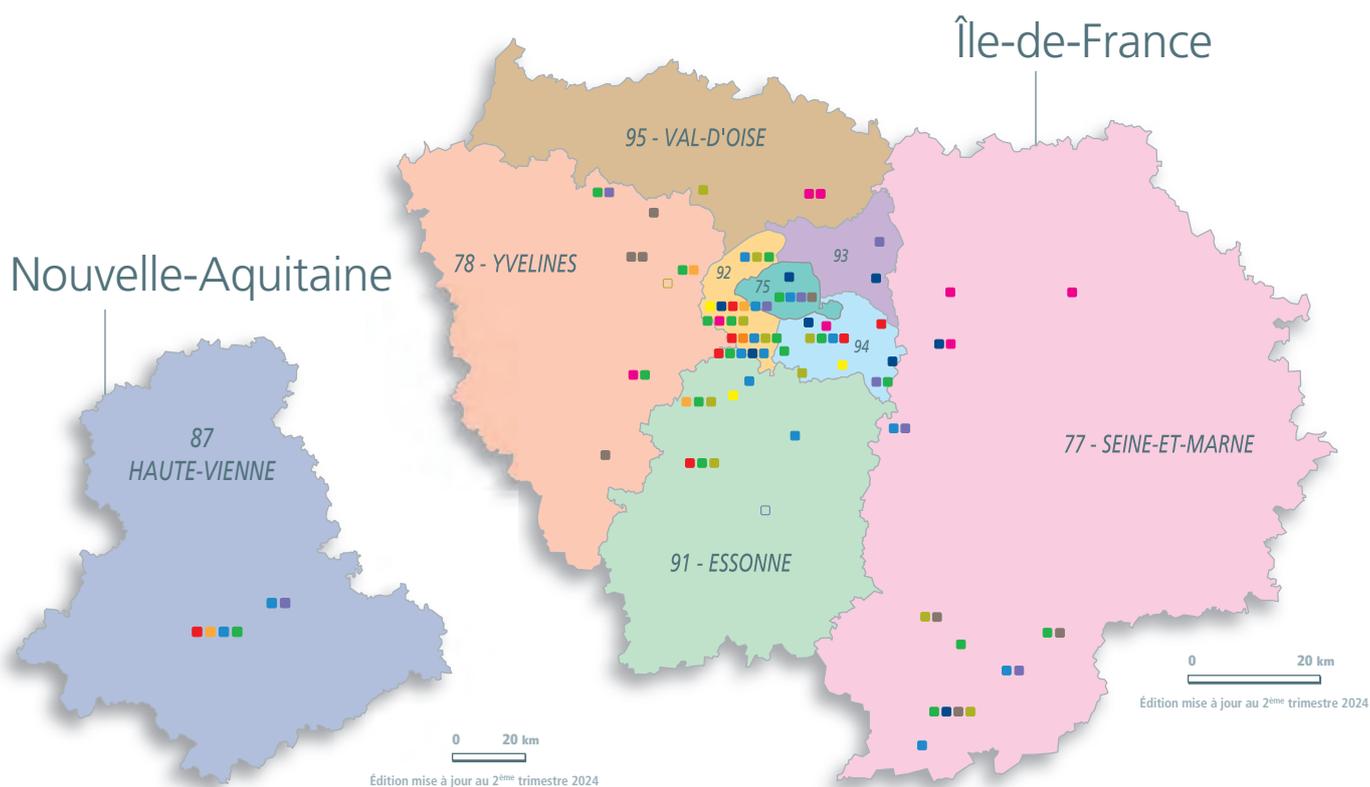
L'année 2024 est d'ores et déjà une année dédiée au sport en France. Outre l'arrivée des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la promotion de l'activité physique et sportive a été déclarée Grande Cause Nationale 2024. À la Fondation des Amis de l'Atelier, le sport est partout, notamment au sein des établissements et services dans leur accompagnement quotidien ou porté par des programmes institutionnels tels que « Sport Santé ». Du supporteur à sportif amateur en passant par le bénévole, l'ensemble des usagers est invité à participer selon ses besoins, ses envies et ses capacités. L'ensemble des professionnels de la Fondation porte la pratique sportive comme un véritable levier pour favoriser leur épanouissement, leur bien-être et leur inclusion sociale.





Implantation

Les établissements et services par départements



75 La Fondation à Paris

► Total des places

FAM : 15 + 8 Hors les Murs
Foyer de Vie : 15 + 8 Hors les Murs

MAS : 45
SAVS/SAMSAH : 62
GEM : 67 adhérents

Directrice Territoriale :
Stéphanie MARCHAND-PACTON

s.marchandpacton@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	MAS	Les Deux Marronniers	59 boulevard de Strasbourg 75010 Paris	01 49 49 00 81	mas.paris@amisdelatelier.org
2	SAVS/SAMSAH	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 19	pole.planchette@amisdelatelier.org
3	FOYER DE VIE	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org
4	FAM	La Planchette	232 rue de Charenton 75012 Paris	01 40 01 63 17	pole.planchette@amisdelatelier.org
5	GEM	La Vie à Paris	12 rue Tourneux 75012 Paris	07 62 87 50 57	gemlavieaparis@gmail.com

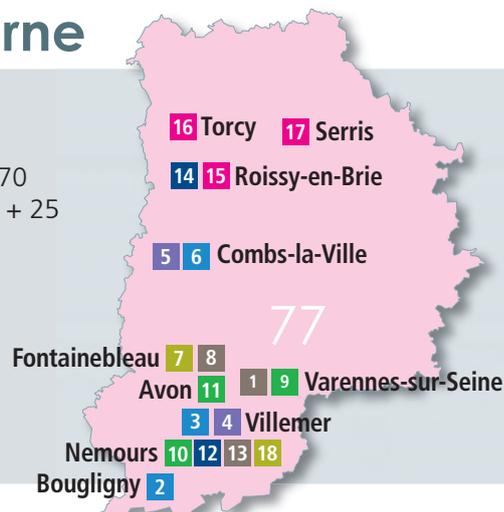
► Total des places

GEM : 105 adhérents
 FAM : 42 + 4 Hors les murs
 MAS : 118
 SAVS/SAMSAH : 91

Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 70
 Résidence Accueil/Maison Relais : 28 + 25
 Pôle enfance : 208
 Habitat inclusif : 8

Directrice Territoriale :
 Olivia BOUYS

o.bouys@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	GEM	À Nouveau	10 route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 70 33 08	gemdevarennes77@orange.fr
2	FOYER DE VIE	Domaine des Amis du Gâtinais	2 rue Saint-Paul 77570 Bougigny	01 60 55 52 50	foyer.bougigny@amisdelatelier.org
3	FOYER DE VIE	de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org
4	FAM	de Villemer	Hameau de Rebours 5 rue Germaine Bouret 77250 Villemer	01 60 96 00 30	foyer.villemer@amisdelatelier.org
5	FAM	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org
6	FOYER DE VIE	Résidence Idalion	2 square Idalion 77380 Combs-la-Ville	01 64 13 48 80	residence.idalion@amisdelatelier.org
7	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Faisanderie	10 rue du Canada 77300 Fontainebleau	01 60 39 50 47	rfo.fontainebleau@amisdelatelier.org
8	GEM	La Forêt	7 rue des Rouges Gorges 77300 Fontainebleau	01 64 24 59 07 06 69 68 48 08	gemdefontainebleau77300@orange.fr
9	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Varennes : 10 bis route de Cannes 77130 Varennes-sur-Seine	01 60 74 30 46	samsah.sudseine@amisdelatelier.org
10	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne de Nemours : 12 rue des Palis 77140 Nemours	01 64 78 92 00	savs.sudseine@amisdelatelier.org
11	SAVS/SAMSAH	Sud Seine-et-Marne	Antenne d'Avon : 2 rue Gambetta 77210 Avon	07 60 58 66 56	samsah.sudseine@amisdelatelier.org
12	MAS	Les Rochers de Nemours	8 rue de la Baraude 77140 Nemours	01 60 55 57 35	mas.nemours@amisdelatelier.org
13	GEM	La Vie	46 rue Émile Zola 77140 Nemours	01 60 51 37 41	gemdenemours@orange.fr
14	MAS	André Berge	36 avenue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 64 43 61 30	mas.berge@amisdelatelier.org
15	IME, SESSAD, DIGC*	des Grands Champs	34 avenue Joseph Bodin de Boismortier 77680 Roissy-en-Brie	01 60 34 84 00	ime.grandschamps@amisdelatelier.org
16	IME, SESSAD, DIGC*	du Jeu de Paume	6 rue du Jeu de Paume 77200 Torcy	01 61 44 03 40	ime.jeudepaume@amisdelatelier.org
17	IME, SESSAD, DIGC*	du Val d'Europe	32 boulevard Robert Thiboust Bâtiment B - 77700 Serris	01 60 43 54 95	sessad.valdeurope@amisdelatelier.org
18	RÉSIDENCE ACCUEIL	du Mont-Saint-Martin	6 rue François Villon 77140 Nemours	06 68 60 93 05	rme.nemours@amisdelatelier.org

* Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.

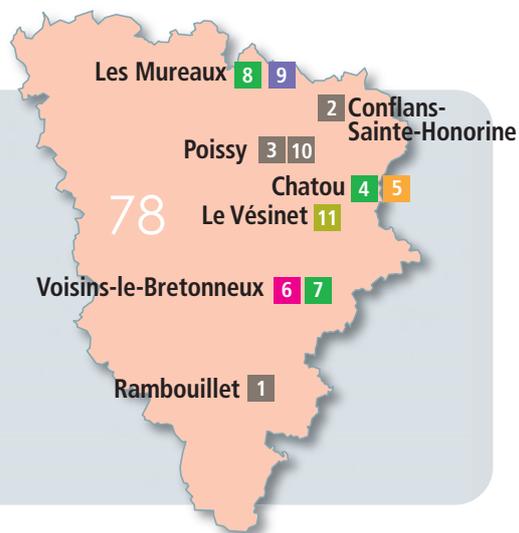
► Total des places

GEM : 162 adhérents à terme
SAVS/SAMSAH : 80
CAJ : 10

Résidence Accueil : 30
PCPE : 40
SAMSAH : 23
FAM : 116

Directeur Territorial :
Franck TOURENNE

f.tourenne@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	GEM	La Tortue Qui Trotte	54 rue d'Angiviller 78120 Rambouillet	01 30 88 91 53	gem.rambouillet@gmail.com
2	GEM	La Solidarité	13 place de la Liberté 78700 Conflans-Sainte-Honorine	01 39 75 82 30	gem.conflans78@orange.fr
3	GEM	Arc-en-Ciel	72 boulevard Victor Hugo 78300 Poissy	01 39 65 59 82	gem.arcenciel.78@gmail.com
4	SAVS/ SAMSAH	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	canotiers.secr@amisdelatelier.org
5	CAJ	Les Canotiers	6 avenue d'Aligre 78400 Chatou	01 39 12 75 10	canotiers.caj@amisdelatelier.org
6	PCPE	Transition 78	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	pcpe78@amisdelatelier.org
7	SAMSAH	Altitude 78 Antenne Voisins-le-Bretonneux	39 rue Renoir 78960 Voisins-le-Bretonneux	01 30 68 63 10	samsah.voisins@amisdelatelier.org
8	SAMSAH	Altitude 78 Antenne Les Mureaux	1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	01 30 68 63 10	samsah.nordyvelines@amisdelatelier.org
9	FAM	Interdépartemental 78/92 de Bécheville Patrick Devedjian	Site de Bécheville 1 rue Baptiste Marcet 78130 Les Mureaux	01 34 92 89 00	fam7892@amisdelatelier.org
10	GEM	des Lumières	12 rue du Grand Marché 78300 Poissy	06 60 47 34 92	gemdepoissy.78@gmail.com
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	Le Vésinet	1 coulée Impératrice Eugénie 78110 Le Vésinet	01 81 83 02 98	levésinet.secr@amisdelatelier.org



91 La Fondation en Essonne

► Total des places

ESAT : 165
Foyer de Vie : 88
Résidence Accueil/Maison Relais : 35

EAM : 30 en projet
SAJ : 30
SAVS : 86

Directrice Territoriale :
Stéphanie MARCHAND-PACTON

s.marchandpacton@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	La Vie en Herbes	Chemin des Bieds 91460 Marcoussis	01 64 49 36 75	esat.vieenherbes@amisdelatelier.org
2	ESAT	Mosaic Services	2 avenue d'Amazonie 91952 Les Ulis Cedex	01 64 86 41 10	esat.courtaboef@amisdelatelier.org
3	SAJ	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
4	SAVS	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
5	RÉSIDENCE ACCUEIL	Sésame Orsay	113 rue Aristide Briand 91400 Orsay	01 69 30 61 77	sesame.orsay@amisdelatelier.org
6	FOYER DE VIE	Résidence La Guérinière	11 rue André Malraux 91390 Morsang-sur-Orge	01 69 73 13 22	lagueriniere@amisdelatelier.org
7	FOYER DE VIE	L'Alliance	1 route des Gâtines 91370 Verrières-le-Buisson	01 69 53 91 55	foyer.alliance@amisdelatelier.org
8	SAVS	Du Côté de Chez Soi	18 boulevard Nélaton 91460 Marcoussis	01 69 01 42 87	ducotedechezsoi@amisdelatelier.org
9	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Marcoussis	33 rue Alfred Dubois 91460 Marcoussis	06 98 27 19 32	ra.marcoussis@amisdelatelier.org
10	EAM		Brétigny-sur-Orge	EN PROJET	
11		Plateforme Insertion & Hanploi		06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org



► Total des places

CAJ : 98	Foyer de Vie/Foyer d'Hébergement : 128
ESAT : 260	Résidence Accueil/Maison Relais : 77
FAM : 19	PCPE : 40
MAS : 102	SAMSAH : 23
SAVS : 202	Habitat Inclusif : 8

Directeur Territorial : Franck TOURENNE | f.tourenne@amisdelatelier.org

La Garenne-Colombes 11 12 22

92

Châtillon 6 7 8 9 10 23

Clamart 13 14 21

Le Plessis-Robinson 15 16 17 18 19

Châtenay-Malabry 1 2 3 4 5 20

Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	L'Atelier	17 rue de l'Égalité 92290 Châtenay-Malabry	01 46 29 59 10	esat.atelier@amisdelatelier.org
2	SAVS	de Châtenay-Malabry	45 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	ssa.chatenay@amisdelatelier.org
3	FOYER D'HÉBERGEMENT	La Maison Heureuse	78 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 55 52 10 44	maisonheureuse@amisdelatelier.org
4	MAS	La Source	27 rue Joseph Lahuec 92290 Châtenay-Malabry	01 49 73 39 60	mas.chatenay@amisdelatelier.org
5	FOYER DE VIE	La Résidence des Amis	98 rue Anatole France 92290 Châtenay-Malabry	01 46 60 61 56	residenceamis@amisdelatelier.org
6	ESAT	de Châtillon	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 05 90	esat.chatillon@amisdelatelier.org
7	CAJ	Égalité	44/48 rue Louveau 92320 Châtillon	01 46 73 06 80	citl.egalite@amisdelatelier.org
8	FOYER DE VIE/ FAM	Le Temps des Amis	3 rue Gambetta 92320 Châtillon	01 47 46 83 40	letempsdesamis@amisdelatelier.org
9					
10	MAS	La Fontaine	51 rue Louveau 92320 Châtillon	01 40 84 69 60	mas.chatillon@amisdelatelier.org
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	La Garenne-Colombes	81 rue Raymond Ridel 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 05 30	res.accueil.colombes@amisdelatelier.org
12	FOYER DE VIE	Les Lierres	81 rue Raymond Ridel 92250 La Garenne-Colombes	01 46 13 19 04	leslierres@amisdelatelier.org
13	MAISON RELAIS	de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	mr.clamart@amisdelatelier.org
14	SAVS	de Clamart Ville	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 50	savs.clamartville@amisdelatelier.org
15	ESAT	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 50	esat.robinsons@amisdelatelier.org
16	CAJ	Les Robinsons	29 rue Paul Rivet 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 03 70	citl.robinsons@amisdelatelier.org
17	FOYER D'HÉBERGEMENT	Les Robinsons	2 rue du Bois des Vallées 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 81 54	foyer.robinsons@amisdelatelier.org
18	MAISON RELAIS	du Plessis-Robinson	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 01 56 60	mr.plessis@amisdelatelier.org
19	SAVS	La Croisée	1 rue du Prof. Robert Fasquelle 92350 Le Plessis-Robinson	01 46 32 93 50	savslacroisee@amisdelatelier.org
20	PCPE	Transition 92	45 avenue de la Division Leclerc 92290 Châtenay-Malabry	01 40 91 96 59	pcpe92@amisdelatelier.org
21	SAMSAH	Altitude 92 Antenne Clamart	63 avenue Jean Jaurès 92140 Clamart	01 58 88 32 51	samsah.clamart@amisdelatelier.org
22	SAMSAH	Altitude 92 Antenne La Garenne	2 bis rue Crémieux 92250 La Garenne-Colombes	01 58 88 32 51	samsah.lagarenne@amisdelatelier.org
23	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org

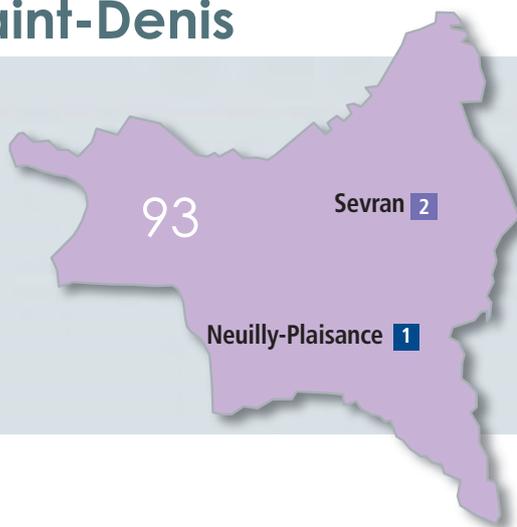
► **Total des places**

MAS : 70 + 10 séquentiel en projet

FAM : 40 + 10 inclusion professionnelle en cours

Directrice Territoriale :
Olivia BOUYS

| o.bouys@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	MAS	Plaisance	104 avenue du Maréchal Foch 93360 Neuilly-Plaisance	01 41 54 10 01	mas.neuillyplaisance@amisdelatelier.org
2	EAM	Les Temps Modernes	3 rue Charlie Chaplin 93270 Sevrans	01 82 37 14 26	tempsmodernes@amisdelatelier.org



► Total des places

ESAT/EA : 241	Foyer d'Hébergement/Foyer Appartements : 52
FAM : 48	Résidence Accueil/Maison Relais : 48
MAS : 109	SAVS/SAMSAH : 164
	PCPE : 80

Directrice Territoriale :
Stéphanie MARCHAND-PACTON

s.marchandpacton@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT/EA	Les Ateliers de Chennevières	75 rue des Fusillés de Châteaubriant 94430 Chennevières-sur-Marne	01 45 94 71 19	atc@amisdelatelier.org
2	MAS	Les Murets	Rue Dunoyer de Segonzac 94510 La Queue-en-Brie	01 56 86 31 90	mas.murets@amisdelatelier.org
3	MAS	Les Hautes Bruyères	65 rue de Verdun 94800 Villejuif	01 55 53 51 80	mas.leshautesbruyeres@amisdelatelier.org
4	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Cheville-Larue	5 rue de la Bergère 94550 Cheville-Larue	01 41 98 37 80	res.accueil.cheville@amisdelatelier.org
5	SAVS/SAMSAH	L'Hajÿ-les-Roses	7 rue du Puits 94240 L'Hajÿ-les-Roses	01 49 73 33 22	savs.lhaylesroses@amisdelatelier.org
6	FAM	Silvae	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 56 87 11 00	fam.villecresnes@amisdelatelier.org
7	SAMSAH	Silvae Antenne Villecresnes	68 rue d'Yerres 94440 Villecresnes	01 45 10 16 00	samsah.villecresnes@amisdelatelier.org
8	SAMSAH	Silvae Antenne Créteil	Immeuble Hameau B 135 chemin des Bassins 94000 Créteil	01 56 87 11 00	samsah.creteil@amisdelatelier.org
9	ESAT	La Fabrique	BP 32 - 4/6 rue des Granges 94401 Vitry-sur-Seine Cedex	01 47 18 51 00	esat.vitry@amisdelatelier.org
10	FOYER D'HÉBERGEMENT	Résidence Les Cèdres	29/33 rue de la Somme 94400 Vitry-sur-Seine	01 55 53 09 14	residencelescedres@amisdelatelier.org
11	RÉSIDENCE ACCUEIL	de Vitry	38/42 avenue La Bruyère 94400 Vitry-sur-Seine	01 47 18 65 45	res.accueil.vitry@amisdelatelier.org
12	SAVS/SAMSAH	de Vitry-sur-Seine	18 rue Félix Faure 94400 Vitry-sur-Seine	01 43 91 11 27	samsah.vitry@amisdelatelier.org
13	PCPE	Transition 94	Immeuble Hameau B 135 chemin des Bassins 94000 Créteil	07 62 84 68 60	pcpe94@amisdelatelier.org
14	Plateforme Insertion & Hanploi			06 69 92 64 23	s.lucot@amisdelatelier.org

► Total des places

Pôle enfance : 100
Résidence Accueil : 30

Directeurs Territoriaux :
Olivia BOUYS
Franck TOURENNE
(pour la Résidence Accueil)

o.bouys@amisdelatelier.org
f.tourenne@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	IME, SESSAD, DIGC*	La Boussole Bleue	1 rue Olympe de Gougues 95400 Villiers-le-Bel	01 82 32 31 12	laboussolebleue@amisdelatelier.org
2	RÉSIDENCE ACCUEIL	L'Écluse	4 rue du Parc 95610 Éragny-sur-Oise	01 85 26 02 00	eragny.secr@amisdelatelier.org

* Le DIGC (Dispositif d'Interventions Globales et Coordonnées) combine un accompagnement en IME et en SESSAD.



► Total des places

ESAT : 113

AJ/SA : 19

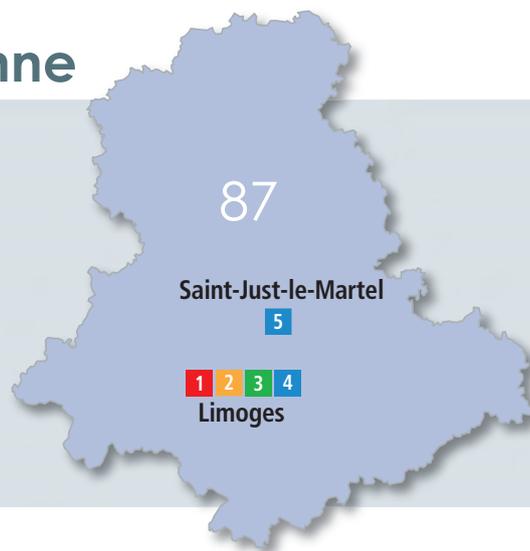
FAM : 29

Foyer d'Hébergement : 61

SAVS : 45

Directrice Territoriale :
Nathalie SCARCELLA

| n.scarcella@amisdelatelier.org



Carte	Typologie	Nom de l'établissement	Adresse	Téléphone	Mail
1	ESAT	La Ribière	ZAC de la Ribière 19 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 70 79 60	esat.laribiere@amisdelatelier.org
2	EAM	AJ/SA Eurêka	17 rue Archimède 87000 Limoges	05 55 31 02 20	aj-sa.eureka@amisdelatelier.org
3	SAVS	de Limoges	13 rue Séverine 87000 Limoges	06 66 71 52 62	savs.limoges@amisdelatelier.org
4	EANM	Résidence Le Kaolin et appartements	20 rue Encombe Vineuse 87000 Limoges	05 55 71 53 60	residence.lekaolin@amisdelatelier.org
5	EAM	Le Jardin des Amis	Lieu dit "Le Mazet" 87590 Saint-Just-le-Martel	05 55 09 22 77	eam.lejardindesamis@amisdelatelier.org



Vos dons **en action**

Grâce à votre soutien, plusieurs initiatives ont pu voir le jour, comme la création d'ateliers, l'organisation de séjours ou sorties, l'acquisition de matériel pour des activités physiques, éducatives ou culturelles, ainsi que le financement de formations pour les travailleurs en ESAT...

Focus sur **3 projets** réalisés en 2023



GRÂCE À VOS DONNS

Plusieurs établissements ont pu mener à bien leur **projet de rénovation ou d'agrandissement** de leurs locaux avec la construction ou l'aménagement de nouveaux espaces.



GRÂCE À VOS DONNS

De nouveaux équipements sportifs ont pu voir le jour au sein des établissements de la Fondation : terrain de pétanque, garage à vélo, city stade...



GRÂCE À VOS DONNS

Des **séjours à la mer, à la montagne ou à la campagne** ont pu être financés pour le plus grand bonheur des usagers de nos établissements, services et dispositifs.

Comment **nous soutenir** ?



Vous êtes
UN PARTICULIER

Faire un don

Nous attribuer **un legs, une assurance vie** ou **une donation**

Monter un événement de collecte

Acheter solidaire auprès de nos ESAT

Acheter solidaire auprès de nos partenaires



Vous êtes
UNE ENTREPRISE

Choisir le mécénat d'entreprise

Mobiliser vos collaborateurs

Acheter solidaire auprès de nos ESAT

Nous reverser votre **Taxe d'Apprentissage**

Travailler avec nos ESAT

Partenariats et mécénat

La Fondation des Amis de l'Atelier est heureuse de pouvoir bénéficier du soutien de partenaires privés pour mener à bien ses actions et missions d'accompagnement. Engagés à nos côtés, des entreprises et des Fondations nous permettent de mettre en œuvre, de pérenniser ou de développer des projets innovants résolument tournés vers l'inclusion des personnes accompagnées par nos 100 établissements, services et dispositifs. Par leur soutien régulier à la cause du handicap, ils nous témoignent leur confiance et leur fidélité.

Soutien financier, mise à disposition de collaborateurs sur leur temps de travail à travers du mécénat de compétences, dons en nature, journées de solidarité ou encore collectes sportives, sont autant de formes que peuvent revêtir ces partenariats. C'est grâce à ces actions de mécénat que nous sommes en mesure de renforcer nos missions et de consolider les projets existants tout en développant de nouveaux dispositifs répondant aux besoins non satisfaits dans les territoires.

En 2023, plusieurs projets ont ainsi bénéficié du soutien de partenaires privés dans divers domaines d'intervention : agrandissement ou modernisation de locaux, financement de jardins ou espaces thérapeutiques, aménagements intérieurs (mobilier, literie) pour le logement accompagné, construction d'infrastructures extérieures en bois (terrasses, parcours moteur, garage à vélos ou encore espace détente)...

Merci à nos partenaires privés pour leurs actions au profit de la Fondation des Amis de l'Atelier



et bien d'autres encore...



FONDATION DES AMIS DE L'ATELIER
Au service des enfants et adultes en situation de handicap

DIRECTION ADMINISTRATIVE & FINANCIÈRE

17 rue de l'Égalité • 92290 Châtenay-Malabry
Tél. : 01 46 29 59 00 • Fax : 01 46 29 59 29
Courriel : communication@amisdelatelier.org

www.fondation-amisdelatelier.org

